

Dignes de la confiance des Québécois ! Bilan de fin de session du Bloc Québécois

Granby, le jeudi 27 juin – Le Bloc Québécois dresse le bilan d’une session parlementaire intense, parfois constructive, souvent déplorable. « Le Québec a beaucoup été sous les projecteurs politiques au cours des derniers mois et c’est en soi un succès. À chaque occasion où ses intérêts ont été en jeu, le Bloc a fait rempart aux tentatives franches ou détournées d’affaiblir la nation québécoise. Tandis que les partis fédéralistes s’égareraient souvent dans la partisanerie et l’idéologie multiculturaliste ou pétrolière, les députés du Bloc Québécois sont demeurés centrés sur les priorités des Québécois. Ils ont fait preuve d’une remarquable rigueur, tant pour défendre les atteintes répétées au français que pour s’assurer du respect des juridictions et pouvoirs du Québec par le gouvernement fédéral. Que ce soit en santé, en soins dentaires, en logement, en infrastructures, en transport collectif, ou encore pour son secteur financier, c’est le Québec qui détient l’expertise et qui est le mieux placé pour bien mener ses affaires. Quand Ottawa s’en mêle, c’est toujours plus long, toujours plus cher et jamais meilleur », rappelle Andréanne Larouche.

En immigration, le Bloc Québécois a insisté pour faire respecter les positions du Québec quant à sa capacité d’accueil et pour qu’Ottawa défraie sa part des coûts engagés pour les demandeurs d’asile. « Sans notre travail assidu, les 750 millions de dollars du fédéral seraient otages du déséquilibre fiscal. Encore une fois, nous avons été les adultes dans la pièce et avons agi afin de faire avancer les enjeux importants pour les Québécois et contraindre Ottawa à s’occuper des vrais problèmes. Avec ténacité, nous avons demandé et obtenu qu’une commission d’enquête sur l’ingérence étrangère soit créée. Nous avons aussi fait adopter à forte majorité notre motion demandant que l’enquête soit élargie afin que la juge Hogue puisse enquêter sur les parlementaires pouvant avoir volontairement ou involontairement travaillé aux intérêts de puissances étrangères. L’intérêt public et la stabilité du lien de confiance envers la démocratie, c’est une priorité dans un Canada qui se fait surtout remarquer pour son insouciance en matière internationale et de sécurité intérieure », avise Andréanne Larouche.

Faire avancer le Québec

« Nous avons déposé un projet de loi visant à éliminer l’exception religieuse de la loi qui criminalise les propos haineux ou incitant à la violence. Toujours en matière de justice, nous avons présenté un projet de loi visant à modifier le Code criminel afin que la défense s’appuyant sur l’arrêt Jordan ne puisse l’invoquer dans le cas de crimes graves. Enfin, nous avons agi dans le dossier de la santé en portant un important projet de loi qui permettrait aux personnes atteintes d’une maladie grave et incurable menant à l’incapacité, telle l’Alzheimer, de faire une demande anticipée d’aide médicale à mourir. Rigueur et éthique étant très proches, nous sommes également fiers de l’adoption de notre projet de loi qui vise à mieux protéger les fonctionnaires lanceurs d’alerte qui dénoncent des actes répréhensibles ou de mauvaise gestion du gouvernement. C’est une avancée majeure pour protéger la démocratie et les intérêts des citoyens », souligne Andréanne Larouche.

« En début de session parlementaire, nous avons choisi d’orienter notre travail sur le thème « Dignes de confiance! », parce que les Québécois et Québécoises savent qu’ils peuvent compter sur nous pour proposer et imposer des solutions à leurs préoccupations, sans verser dans le pur intérêt partisan. En regard de ce qui a été accompli, je pense sincèrement que nous avons bien fait le travail et que nous nous sommes montrés dignes de cette confiance. Mais d’ici à ce que le Québec devienne un pays, il reste encore à faire : nous continuerons

donc de dénoncer les atteintes à notre langue, à notre laïcité et à nos champs de compétence; nous poursuivons le travail pour appuyer l'économie du Québec, ses industries, ses régions, son tourisme, ses pêches et ses secteurs de pointes, et afin qu'Ottawa cesse d'appuyer l'industrie pétrolière et redirige ces milliards vers la transition écologique. Parce qu'on est près de notre monde et qu'on travaille avec cœur pour les intérêts des Québécois, vous pouvez compter sur le Bloc! », poursuit Andréanne Larouche.

Femmes et aînés

Sans oublier que dans ses dossiers de porte-parole, la députée Larouche a fait des gains importants et intéressants. « Le projet de loi C-319 qui vise à augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour tous les aînés admissibles dès 65 ans a obtenu un vote unanime au comité HUMA, tandis qu'au comité permanent de la Condition féminine, nous avons débuté mon étude pour la criminalisation du contrôle coercitif. Ce sont deux sujets qui reviendront à l'automne au parlement », conclut Andréanne Larouche.

– 30 –

Source :
Ruth Potvin (514) 349-5601